

A propos de Montesquieu et de Turgot : peut-on encore parler de la monnaie comme d'un signe ?

Maurice Lagueux

Citer ce document / Cite this document :

Lagueux Maurice. A propos de Montesquieu et de Turgot : peut-on encore parler de la monnaie comme d'un signe ?. In: Cahiers d'économie politique, n°18, 1990. Monnaie métallique et monnaie bancaire. pp. 81-96;

doi : <https://doi.org/10.3406/cep.1990.1095>

https://www.persee.fr/doc/cep_0154-8344_1990_num_18_1_1095

Fichier pdf généré le 17/05/2018

Abstract

The interpretation of the sign theory of money which Michel Foucault based on a theory of representation is contested in favor of an interpretation which instead emphasizes both the notion of universal exchange and the notion of convention. This sign theory of money is illustrated by Montesquieu's thesis about money, a thesis which can be usefully contrasted with Turgot's commodity theory of money. It will be suggested that the attraction exerted by these two theories in the XVIIIth century anticipated, to some extent at least, the respective preferences for impersonal mechanisms and for discretionary power which, since that time, have become central in the debates about monetary policy. However, these theories are now almost forgotten, having been replaced by theories which put more emphasis on the social aspects of the theory of money.

Résumé

L'interprétation par Michel Foucault de la théorie de la monnaie-signe à partir de la notion de représentation est contestée au profit d'une interprétation qui met l'accent à la fois sur les notions d'échange universel et de convention. Cette théorie de la monnaie-signe est illustrée par les positions de Montesquieu auxquelles sont opposées les vues de Turgot sur la monnaie-marchandise. Il est suggéré que l'attrait que ces deux théories exerçaient au xvnie siècle annonçait à sa façon la faveur que, par la suite, on devait accorder, soit aux mécanismes impersonnels, soit au pouvoir discrétionnaire en matière de politique monétaire. A notre époque, ces théories devaient toutefois être reléguées dans l'ombre par des conceptions mettant davantage l'accent sur la dimension sociale de la monnaie.

A PROPOS DE MONTESQUIEU ET DE TURGOT : PEUT-ON ENCORE PARLER DE LA MONNAIE COMME D'UN « SIGNE » ? *

par Maurice LAGUEUX

Le vieux débat qui consistait à se demander si la monnaie doit être considérée comme un signe ou comme une marchandise est manifestement chose du passé. Du moins est-il très rare que les études contemporaines sur la monnaie s'y réfèrent explicitement. Sans doute la chose peut-elle s'expliquer en bonne partie par la généralisation de l'emploi de la monnaie fiduciaire et, plus encore, de la monnaie scripturale qui a rendu de plus en plus anachroniques les arguments des défenseurs de la « monnaie-marchandise », au point où cette dernière expression est maintenant employée par certains auteurs (14, pp. 10-12) pour désigner ces formes de monnaie qui prévalaient à l'époque où l'on n'avait pas encore opté définitivement pour les métaux précieux. On pourrait en conclure à une victoire décisive de la théorie opposée, celle de la « monnaie-signe », mais ce serait oublier que cette dernière théorie ne se présentait pas uniquement comme la négation de l'autre, mais bel et bien comme une contribution positive à l'intelligence de la véritable nature de la monnaie. Il faut reconnaître, en effet, que les théoriciens modernes ne sont guère plus enclins à faire place à la monnaie-signe qu'à la monnaie-marchandise. Qui plus est, c'est la question même de la *nature* de la monnaie, à laquelle ces théories prétendaient répondre, qui semble avoir perdu toute pertinence au profit de la question de la *fonction* dévolue à cette monnaie : la monnaie étant généralement caractérisée comme quoi que ce soit qui remplit les quatre fameuses fonctions (unité de compte et moyen d'échange, de thésaurisation et de paiement) qui paraissent essentielles à sa pleine manifestation, il ne semble guère utile désormais de spéculer plus avant sur la *nature* de cette monnaie.

Deux raisons peuvent cependant inciter à s'intéresser à nouveau à ces spéculations démodées. D'une part, l'ouvrage de Michel Foucault *Les Mots et les choses* a donné un sens neuf à ce vieux débat qui, aux yeux de cet auteur, serait caractéristique de l'*epistémè* propre à l'époque classique, laquelle aurait été définitivement dépassée depuis le début du XIX^e siècle. Or, même si à peu près tous les autres aspects de l'analyse de Fou-

* L'auteur tient à remercier Michel Rosier, dont les commentaires à propos d'une première version de ce texte ont été pour lui d'une très grande utilité.

cault ont été abondamment discutés, à ma connaissance on n'a pas accordé beaucoup d'attention à cette audacieuse réinterprétation de l'histoire des théories monétaires qui, pour suggestive qu'elle soit, pourrait bien reposer en bonne partie sur un emploi équivoque du mot « signe ». D'autre part, même si l'on peut estimer à bon droit que les deux solutions au problème de la nature de la monnaie qui ont été mises en avant dans ce débat sont depuis longtemps dépassées, on peut montrer que d'autres débats plus actuels à propos de la monnaie continuent de véhiculer certaines des conceptions qui ont alimenté cet antique débat. S'il en est ainsi, il peut être éclairant de voir comment d'aussi persistantes préoccupations ont pu colorer les affrontements qui ont marqué l'histoire des théories monétaires jusqu'à aujourd'hui.

MONTESQUIEU ET LA MONNAIE-SIGNE

Voyons donc d'abord comment se présentait au XVIII^e siècle le débat autour de la nature de la monnaie. C'est dans le livre XXII de *L'Esprit des Lois* de Montesquieu, dont Keynes incidemment a loué la perspicacité en matière de théorie monétaire (9, p. 12), que l'on trouve l'un des exposés les plus explicites de la théorie fort répandue mais assez peu développée selon laquelle la monnaie doit être considérée comme un *signe*. Mais quel sens Montesquieu confère-t-il au mot « signe », par exemple, quand il assure que « comme l'argent est le signe des valeurs des marchandises, le papier est un signe de la valeur de l'argent » (13, p.74). Il est difficile de répondre à cette question quand on considère que c'est un double rapport de signification qui est ici proposé à notre attention et que l'argent y intervient, dans un cas, à titre de signe et, dans l'autre, à titre de chose à quoi le signe s'applique ou, si l'on préfère, à titre de référent.

Y a-t-il lieu de caractériser les signes auxquels nous avons affaire ici à l'aide de la notion de « représentation » qui, selon Foucault, tiendrait une place centrale dans la conception du signe qui serait propre à l'âge classique. Pour expliciter son idée, Foucault cite un passage de la *Logique de Port-Royal* : « le signe enferme deux idées, l'une de la chose qui représente, l'autre de la chose représentée ; et sa nature consiste à exciter la seconde par la première » (2, p. 53, cité de façon erronée (inversion de mots) par 4, p. 78). Si tel est bien ce qu'il faut entendre par « représentation », il n'y a manifestement aucune difficulté à caractériser ainsi le signe en ce qui a trait au second rapport de signification invoqué par Montesquieu : il y a bel et bien un sens à dire que le papier, du moins dans le contexte monétaire du XVIII^e siècle, *représente* la valeur de l'argent métallique dont il tient littéralement la place ou, si l'on préfère que l'idée d'une certaine quantité d'argent métallique est « excitée » par celle d'un certain billet de papier. Mais qu'en est-il du premier rapport ? En quel sens Montesquieu pourrait-il soutenir que l'argent lui-même *représente*, à son tour, les « valeurs des marchandises » ?

On pourrait, à première vue, répondre de la façon suivante : l'argent n'étant pas une marchandise, une quantité donnée d'argent n'a pas de valeur en elle-même, ou plutôt sa valeur se trouve déterminée, pour Montesquieu, par celle de la marchandise qu'en ce sens elle *représente* bel et bien. Ainsi, n'est-il pas interdit de penser que la pièce d'argent que je tiens dans ma main représente une valeur qui serait, par exemple, celle d'un kilogramme de beurre ; mais pourquoi *un* kilogramme et non pas un peu plus ou un peu moins ? Il se trouve que Montesquieu pose très explicitement, un peu plus loin, une question strictement équivalente à celle-ci, à ceci près que, dans sa formulation, c'est, en quelque sorte, par son autre versant que la relation se trouve abordée : « par quelle *portion* d'argent chaque chose sera-t-elle représentée » ? (13, p. 78, souligné ajouté). Pour répondre à cette question, Montesquieu met en relation argent et marchandise selon une approche qui semble s'inspirer d'une version, à vrai dire assez primitive, de la théorie quantitative de la monnaie. Laissons-le s'expliquer :

« Si l'on compare la masse de l'or et de l'argent qui est dans le monde, avec la somme des marchandises qui y sont, il est certain que chaque denrée ou marchandise, en particulier, pourra être comparée à une certaine portion de la masse entière de l'or et de l'argent. Comme le total de l'une est au total de l'autre, la partie de l'une sera à la partie de l'autre. Supposons qu'il n'y ait qu'une seule denrée ou marchandise dans le monde ou qu'il n'y en ait qu'une seule qui s'achète, et qu'elle se divise comme l'argent ; cette partie de cette marchandise répondra à une partie de la masse de l'argent ; la moitié du total de l'une, à la moitié du total de l'autre ; la dixième, la centième, la millième de l'une, à la dixième, à la centième, à la millième de l'autre. » (13, p. 79)

La quantité précise de marchandises dont la *valeur* (variable naturellement avec cette quantité) est « représentée » par la pièce en question dépendrait donc du rapport existant entre la quantité totale de marchandises « dans le monde » et le nombre de pièces d'argent en circulation. Une telle interprétation suppose curieusement que le référent du « signe » monétaire considéré soit une valeur d'une grandeur qui varierait avec la quantité de signes du même genre qui s'adonnerait à être en circulation à un moment donné.

Cette dépendance inusitée d'un référent à l'égard de la quantité des signes eux-mêmes ne serait toutefois qu'un des traits singuliers de cette façon de voir. Il faut en signaler un autre qui tient au fait que, pour Montesquieu, il y a *parfaite réciprocité* entre le signe monétaire et son référent : « de même que l'argent est un signe d'une chose, et la représente ; chaque chose est un signe de l'argent, et le représente » (13, p. 74). Une telle situation est singulière, car, normalement, un rapport de signification exclut une telle réciprocité : ainsi le cœur est signe de l'amour, mais l'amour n'est pas *signe* du cœur.

Pour rendre compte de ce singulier état de choses, on pourrait être tenté de faire observer que Montesquieu se montre par là homme de son

siècle et qu'on a justement affaire ici à l'un de ces rapports de représentation — typiques selon Foucault de l'âge classique — où tout se jouerait entre « *l'idée d'une chose et l'idée d'une autre* » (4, p. 78). Dans cette perspective, ne pourrait-on pas oublier tout simplement le référent, comme Foucault semble le suggérer subtilement, et admettre que, dans une sorte de jeu de miroir entre chose représentée et chose qui représente, l'idée de l'argent et l'idée de la marchandise seraient appelées, en quelque sorte, à se représenter mutuellement ? Il ne faut pourtant pas se laisser mystifier par la manière habile et suggestive mais assez trompeuse avec laquelle Foucault prétend éclairer l'un par l'autre les divers secteurs de la pensée. Aussi vaut-il mieux consulter sur ce point, en le réinsérant dans son contexte, le passage de la *Logique de Port-Royal* que Foucault invoque pour appuyer sa conception de la représentation. Ce texte est heureusement d'une parfaite limpidité :

« Quand on considère un objet en lui-même et dans son propre être, sans porter la vue de l'esprit à ce qu'il peut représenter, l'idée qu'on en a est une idée de chose, comme l'idée de la terre, du soleil. Mais quand on ne regarde un certain objet que comme en représentant un autre, l'idée qu'on en a est une idée de signe, et ce premier objet s'appelle signe. C'est ainsi qu'on regarde d'ordinaire les cartes et les tableaux. Ainsi le signe enferme deux idées, l'une de la chose qui représente, l'autre de la chose représentée ; et sa nature consiste à exciter la seconde par la première. » (2, pp. 52-53)

Ce texte, on le voit, n'a rien de sybillin. Sont appelés « signes » certains objets, comme les cartes et les tableaux, qui peuvent être regardés comme représentant d'autres objets que dans un langage plus moderne il est habituel d'appeler « référents ». Ainsi quand les auteurs de la *Logique* contemplaient le portrait de Mère Angélique Arnauld par Philippe de Champaigne, ils voyaient là un signe « enfermant » deux idées, l'idée d'un magnifique tableau qui avait pour effet d'« exciter » aussitôt dans leur esprit l'idée d'une abbesse sévère et admirée. Il ne leur serait toutefois pas venu à l'idée en apercevant l'abbesse de la « regarder » *au même titre* comme le « signe » du tableau de Champaigne, pas plus qu'ils n'auraient été tentés de « regarder » les vallons de Port-Royal-des-Champs comme le « signe » d'une carte qu'aurait dessinée pour eux un géographe ami des Jansénistes.

Tout au plus reconnaissaient-ils que, dans le cas des mots, qui « sont des sons distincts et articulés dont les hommes ont fait des signes pour marquer ce qui se passe dans leur esprit » (2, pp. 103-104), les deux idées sont si étroitement liées par la coutume que « l'idée de la chose excite l'idée du son, et l'idée du son celle de la chose » (2, p. 103). Si toutefois l'idée de la chose peut ainsi exciter celle du son, ce n'est aucunement parce que la chose serait un signe du son, mais bien parce que le son, le mot, serait un signe de la chose particulièrement efficace. Il était trop clair à leurs yeux qu'un objet ne peut pas être arbitrairement regardé

comme un signe et que, par conséquent, il n'y a pas réciprocity entre un signe et la chose qu'il représente, sans quoi serait vain tout leur effort pour faire du signe un concept clé permettant de comprendre en quoi les mots diffèrent des choses.

Ce n'est que dans des situations parfaitement atypiques et artificielles qu'il est possible d'imaginer une telle réciprocity. Ainsi « H₂O » est un signe de l'eau, mais ici encore, on voit mal comment l'eau — qui est la chose représentée, ou le « référent » dans un langage plus moderne — pourrait réciproquement être « regardée » comme le signe de « H₂O ». Pour que l'eau devienne, à son tour, le signe *de ce qui lui servait de signe*, il faut imaginer, par exemple, que, lors d'un examen de chimie, un élève, désireux de souffler une réponse à un copain, montre du doigt un verre d'eau dans l'espoir de lui suggérer la formule chimique, soit « H₂O », qui permettrait d'équilibrer correctement une équation.

On le voit, la conception du signe propre à l'âge classique qui, selon Foucault, était celle de Port-Royal ne saurait être d'aucun secours pour rendre compte de la réciprocity qui, pour Montesquieu, semble caractériser le rapport du signe à son référent. Mais pourquoi Montesquieu tenait-il tant à affirmer cette réciprocity au risque de diluer, de ce fait, le contenu véhiculé par un rapport de signification qui définissait pourtant la monnaie à ses yeux ? Fort heureusement, il apporte lui-même une réponse à cette embarrassante question : « L'État est dans la prospérité, selon que, d'un côté, l'argent représente bien toutes choses ; et que, d'un autre, toutes choses représentent bien l'argent, et qu'ils sont signes les uns des autres ; c'est-à-dire que dans leur valeur relative, on peut avoir l'un sitôt que l'on a l'autre. » (13, p. 74) Bref, en insistant sur le fait que toute marchandise doit pouvoir « bien représenter » l'argent tout comme l'argent représente bien toute marchandise, Montesquieu — qui était bien, *là-dessus*, homme de son siècle — ne faisait que rappeler que la fonction essentielle de la monnaie est de rendre possible l'échange universel.

Dire que l'argent est le signe de la marchandise, et plus spécifiquement, qu'une certaine somme d'argent est le signe de la valeur d'une certaine quantité de marchandise, ce n'est rien dire d'autre, pour Montesquieu, que dire que cette somme d'argent peut, *en vertu d'une sorte de convention*, s'échanger contre une telle quantité de marchandise. Pourquoi, dès lors, ne dira-t-on pas — dans le même sens et en vertu de la même convention — que ladite quantité de marchandise est le « signe » de la somme d'argent contre laquelle elle peut également s'échanger ? Il suffirait, explique Montesquieu, que des lois favorisent un débiteur injuste pour que soit rompue cette circulation universelle ; dès lors « les choses qui lui appartiennent ne représentent point l'argent, et n'en sont point un signe » (13, pp. 74-75). Inversement, en vertu des lois anglaises, « tous les biens d'un Anglais représentaient de l'argent » (13, p. 75). On admettra que si les lois qui favorisent ainsi le débiteur injuste font que les choses cessent aussitôt d'être le signe de l'argent, ce n'est pas parce qu'elles cessent alors d'en exciter l'idée dans l'esprit du créancier frustré, mais bien parce

qu'elle font que ce qui était réputé équivalent à une somme d'argent cesse de l'être en vertu d'une convention législative. La réciprocité des signes dont parle Montesquieu n'a manifestement rien à voir avec les conceptions de Port-Royal qui ne peuvent faire place à une telle réciprocité.

Il n'est pas interdit de penser que cette réciprocité caractéristique de l'échange ait coloré quelque peu chez Foucault non seulement la discussion de l'analyse des richesses mais aussi celles de la grammaire et de la taxonomie, de manière telle que puissent être dégagées trois figures parallèles, caractéristiques d'une *epistémè* qui serait dominée par une certaine conception de la *représentation*. Dans l'échange, par exemple, les marchandises se mireraient dans la monnaie comme dans leur signe et *vice versa*. Mais une telle façon de voir est-elle acceptable ? La réciprocité et l'équivalence que suppose cette conception de l'échange sont-elles compatibles avec l'idée de *représentation* ?

Pour commencer à le vérifier, voyons ce qui se passe dans le cas du jeu de *Monopoly* où se rencontre une situation assez analogue à celle que décrit Montesquieu. Il faut remarquer au départ que les billets de papier-monnaie utilisés dans ce jeu, puisqu'ils ne représentent rien d'autre qu'eux-mêmes, ne sont pas des *signes* au sens où le sont les jetons des joueurs de poker qui, eux, *représentent* bien de l'argent réel. Admettons néanmoins que mille billets de mille francs soient, *en vertu d'une convention* strictement *équivalents* à un hôtel situé sur tel terrain. On pourrait alors être tenté de dire que ces billets sont le *signe* de « la valeur » de cet hôtel et on pourrait dire, tout aussi bien, que *réciroquement* cet hôtel est, au même titre, le signe de « la valeur » de ces billets. Mais pourquoi de telles relations d'*équivalence* (ou de réciprocité) devraient-elles être assimilées à une relation de signification ? Un kilomètre est *équivalent* aux cinq huitièmes d'un mille, mais il n'est en rien le *signe* de cette dernière longueur. De même, les termes « chien », « dog », et « canis » sont strictement équivalents entre eux ; ils ne sont pourtant pas *signes* l'un de l'autre. Justement parce qu'ils sont équivalents, aucun d'entre eux ne peut *servir de référent* à l'autre, ni ne peut être « regardé » comme l'objet représenté par l'autre. Chacun d'entre eux cependant est un signe qui représente un *référent commun* qui est le chien en chair et en os.

La preuve qu'il y a ici problème, c'est que, tout en insistant sur la réciprocité — parce qu'elle lui paraît essentielle à l'échange —, Montesquieu est obligé de l'oublier au moment précis (13, p. 81) où il soutient que la monnaie est un signe *et non une marchandise*. Si, en effet, chaque marchandise était un signe elle aussi, et au même titre, pourquoi faudrait-il faire de la monnaie autre chose qu'une marchandise *comme toutes les autres* (qui serait aussi, si l'on y tient, signe comme toutes les autres) ? Puisque la relation de *signification*, en tant que telle, tend plutôt à exclure la *réciprocité*, la vraie raison, qui amène tant d'auteurs du XVIII^e siècle à affirmer que la monnaie est un signe, ne tient donc pas, comme Foucault semble le suggérer, au fait que ces auteurs soient convaincus que, en rendant l'échange possible, la monnaie tient un rôle cen-

tral dans un vaste réseau de « représentations » réciproques et équivalentes. Cette vieille conception d'origine aristotélicienne voulant qu'il y ait, en principe du moins, réciprocité ou équivalence de valeur entre tout ce qui s'échange ne sera toutefois pas remise en cause ici ; il s'agira plutôt de prendre acte du fait qu'une relation de signification bien comprise s'accommode, tant bien que mal, de cette universelle équivalence, bien plus qu'elle ne la rend possible. La preuve en est que Turgot, partisan s'il en est de la « monnaie-marchandise » et, en ce sens, adversaire résolu de la « monnaie-signé », est tout aussi convaincu que Montesquieu de l'universelle équivalence des objets d'échange. D'ailleurs Ricardo et Walras, qui sont censés relever d'une *épistémè* plus moderne, le sont au moins autant.

La vraie raison qui amène Montesquieu et plusieurs auteurs du XVIII^e siècle à se faire les champions d'une théorie de la monnaie-signé paraît tenir plutôt à une conviction remarquablement bien exprimée par Scipion de Grammont quand il assurait, dans un passage cité à juste titre par Foucault, que « la monnaie n'emprunte point sa valeur de la matière dont elle est composée, mais bien de la forme qui est l'image ou la marque du Prince » (cité par 4, p. 187). Contrairement à toutes les autres marchandises, la monnaie, commente Foucault, « reçoit sa valeur de sa pure fonction de signe » (4, p. 187). Or, c'est clairement cette conviction qui amène Montesquieu à affirmer que « l'or et l'argent sont une richesse de fiction ou de signe » (13, p. 69). Ces trompeuses « richesses de signe qui s'avillissaient par elles-mêmes », Montesquieu estimait même qu'elles étaient la cause du déclin de l'Espagne. De plus, explique-t-il, quand, avec la multiplication des effets bancaires, « de nouvelles fictions » vinrent multiplier « les signes des denrées », cette richesse de fiction perdit encore plus de valeur (13, p. 71).

Sur ce plan, Montesquieu ne faisait que s'inscrire — avec, il est vrai, toute la retenue qui le caractérise — dans le prolongement d'une longue tradition pour laquelle la monnaie *n'est qu'un signe*, du fait qu'elle tient toute sa valeur de ce que Locke présentait comme « une convention tacite ». Dans un passage célèbre du *Deuxième traité du gouvernement civil*, celui-ci se scandalisait même de ce qu'on ait « convenu de reconnaître à un petit morceau de métal jaune (...) plus de valeur qu'à une grosse pièce de viande ou à un tas de blé entier » (11, p. 96). Plus profondément, Montesquieu retrouvait ce vieux fantasme qu'évoque la triste aventure du roi Midas et qui a hanté si longtemps la conscience occidentale, troublée de ce qu'on puisse prêter tant de valeur à un métal qui ne permet même pas de répondre aux véritables besoins des hommes (13, pp. 70-71. Voir aussi : 10).

Bref, ce n'est nullement parce qu'elle *représenterait* quelque chose à la façon des signes que décrivait la *Logique de Port-Royal* que l'on a si souvent été tenté de traiter la monnaie comme un simple signe ; c'est parce qu'on a voulu l'affecter d'une connotation de fiction ou d'irréalité reliée à un statut purement conventionnel et que, pour le faire, il importait de montrer qu'elle est d'une toute autre nature que les marchandises réelles

et nullement fictives avec lesquelles, pourtant, elle peut être universellement échangée en vertu de la convention sur laquelle elle repose.

SIGNE ET CONVENTION

Toute cette discussion a été menée, jusqu'ici, dans le contexte d'une monnaie purement métallique (ou, tout au plus, d'une monnaie complétée encore timidement par quelque effets bancaires). Que se passerait-il si nous introduisions le cours forcé auquel nous sommes habitués aujourd'hui ? Dois-je considérer comme autant de *signes* les billets qui sont dans ma poche ? Si on définit un signe, comme il est habituel de le faire, par son pouvoir de *représentation*, on voit mal — faute de parvenir à identifier l'objet que ces billets sont susceptibles de représenter — en quoi on pourrait les considérer comme des « signes ». Par hypothèse, ils ne renvoient pas à une quantité d'or contre laquelle ils pourraient s'échanger, et on a vu qu'ils ne peuvent pas, sans sérieuse équivoque, renvoyer à la *valeur* d'une quelconque marchandise. Locke et Montesquieu cependant n'en seraient *que plus portés à les considérer comme de pur signes* parce que leur valeur leur paraîtrait encore plus *conventionnelle* et plus *fictive* que celle du plus suspect des morceaux de métal jaune. Force serait, en effet, de leur concéder que, dans ces conditions, la monnaie ne peut plus guère être considérée comme une marchandise ; mais comment la caractériser si, à proprement parler, elle ne peut davantage être considérée comme un signe ? Si l'on veut rendre justice à l'idée que véhiculait maladroitement la théorie de la monnaie-signe, il faudrait dire que la monnaie ne peut, en effet, être considérée comme une marchandise, en ce sens qu'elle ne tient sa valeur que d'une sorte de « convention tacite » qui est, le plus souvent, consacrée et stabilisée par une marque posée par un État. La valeur de la monnaie n'a pas un caractère aussi « naturel » ou immédiat que celle de la marchandise, mais ceci n'en fait pas un signe pour autant.

Elle est bien le fruit d'une convention, mais cette notion ne recouvre en rien celle de « signe ». Tout signe n'est pas convention : il y a des signes naturels comme la fumée qui est signe naturel du feu. Et toute convention n'est pas signe : un contrat, par exemple, est une convention sans être, en tant que tel, un signe. Sans doute le document notarié que je brandis peut-il être considéré comme le signe d'une entente qui a force de loi et dont il décrit exactement les détails, mais cette possibilité, qui tient au fait qu'un document peut toujours être « regardé » comme le signe de la réalité qu'il décrit, n'implique nullement que l'entente elle-même soit, en quelque façon, un signe. De même, dans un monde sans cours forcé où les billets de papier-monnaie correspondraient exactement à une quantité donnée de monnaie métallique réelle, ces billets seraient signes d'espèces sonnantes et trébuchantes, mais ceci n'impliquerait nullement qu'il y a lieu de « regarder » ces espèces elles-mêmes comme des signes. Montesquieu, on l'a vu, n'avait pas manqué de souligner, et à juste titre,

que « le papier est un signe de la valeur de l'argent », mais ce qui intéresse l'économiste — par opposition au numismate ou au juriste — c'est le statut de la monnaie elle-même et non celui des billets de papier à l'aide desquels on trouve commode de la représenter.

Or ce que soutenaient les défenseurs de la théorie de la monnaie-signes, c'est bien que la monnaie métallique elle-même avait quelque chose de *fictif* et c'est sans doute là ce que Scipion de Grammont voulait souligner en dissociant la valeur de la monnaie de la *matière* dont elle est composée. Considérons, par contraste, la position de Turgot, qui estime justement qu'on ne saurait dissocier la valeur de la monnaie de sa matière. S'il reconnaît que le Prince joue un rôle monétaire non négligeable et s'il affirme même, en parlant des pièces de monnaie, que l'« autorité », en garantissant « leur titre par une empreinte », facilite leur emploi comme « gage représentatif des denrées », c'est pour observer aussitôt que cette autorité n'a été amenée à les marquer ainsi « que parce que déjà ces métaux servaient de mesure et de gage commun de toutes les valeurs » (17, p. 236). Qu'est-ce que Turgot entend par « gage » ? Non pas une caractéristique qui serait propre à la monnaie, mais bien plutôt une caractéristique de toute marchandise engagée dans un réseau d'universelle échangeabilité : « chaque marchandise devient, entre les mains de celui qui la possède, un moyen de se procurer toutes les autres, une espèce de gage universel » (17, p. 143). Tout au plus, les métaux précieux sont-ils dotés de certaines qualités physiques qui en font des marchandises plus aptes que d'autres à jouer ce rôle, c'est-à-dire « à mesurer et à représenter les valeurs » (17, p. 148). Turgot, on le voit, est tout aussi convaincu que Montesquieu que les marchandises se « représentent » l'une l'autre, du fait qu'elles peuvent toutes être échangées l'une contre l'autre, ce qui en fait des « gages » les unes des autres.

Pourtant Turgot n'en conclut pas pour autant, comme Montesquieu, que la monnaie est signe des valeurs contre lesquelles elle s'échange. Bien au contraire, il s'oppose fortement à cette idée : l'or et l'argent « ne sont point, comme bien des gens l'ont imaginé, des signes de valeurs ; ils ont eux-mêmes une valeur » (17, pp. 147-148). L'important, pour Turgot, c'est que ces métaux ne sont devenus monnaie universelle que grâce à leur valeur propre : « *sans aucune convention arbitraire* des hommes, sans l'intervention d'aucune loi, mais par la nature des choses » (17, p. 147, soulignés ajoutés). Bref, ce que Turgot dénonce, c'est l'idée que la monnaie puisse reposer sur une convention arbitraire : « On ne peut prendre pour commune mesure des valeurs que ce qui a une valeur, (...) une monnaie de pure convention est donc une chose impossible » (17, p. 146).

Tout ce débat a donc bien peu à voir avec une problématique proprement sémiologique, que l'on ait à l'esprit la « signification » au sens moderne du mot ou encore les signes qu'analysait la *Logique de Port-Royal*. Si, dans les deux camps, on parle volontiers de « représentation », c'est que ce terme évoque l'idée d'un échange universel entre des marchandises qui, en un certain sens du mot, se *représentent* l'une l'autre dans la

mesure où elles trouvent à s'échanger. Si, par contre, on adopte des positions radicalement opposées dès qu'il est question de « signes », c'est que ce terme, pour les théoriciens de la monnaie, évoque le fictif, l'irréel, le conventionnel et l'arbitraire. Or, pour les uns, comme Turgot, il importe de montrer que la monnaie n'a rien d'un signe puisqu'elle repose sur « la nature des choses » et qu'elle ne dépend en rien de l'intervention d'une autorité, sinon en ceci qu'une empreinte apposée par une telle autorité en rend l'emploi plus commode et plus sûr dans le commerce (17, p. 236). Pour d'autres, comme Montesquieu, il vaut mieux reconnaître franchement que cette monnaie est une institution qui tient son existence, et donc son caractère de signe quelque peu fictif, d'une convention garantie par l'autorité politique.

MÉCANISME IMPERSONNEL OU POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE

Or, si le débat qui a opposé l'idée de « monnaie-marchandise » à celle de « monnaie-signes » n'est plus guère d'actualité, les véritables préoccupations qu'il recouvrait n'ont jamais cessé de hanter les débats en matière monétaire. En effet, si Turgot tenait tant à ce que la monnaie soit une *marchandise*, c'était parce qu'un tel statut faisait de la monnaie quelque chose qui ne doit rien, ou si peu, à quelque « convention arbitraire des hommes » ou à l'intervention du législateur. Inversement, si Montesquieu insistait tant sur le fait que la monnaie n'est qu'un *signe*, c'était pour souligner le fait que son existence même dépend du respect d'une convention et de l'autorité du Prince. Bien sûr, ce serait une erreur d'en conclure aussitôt que Turgot devait forcément recommander de laisser la « nature des choses », ou mieux le mécanisme impersonnel qui y prenait appui, régir les fluctuations monétaires et qu'inversement Montesquieu ne pouvait que recommander de s'en remettre en ces matières au pouvoir discrétionnaire du Prince sur l'autorité de qui la valeur de la monnaie reposerait. Ce serait une erreur puisque la divergence de vues entre Turgot et Montesquieu concernait la nature de la monnaie et non la politique qui s'impose à son égard. Même si Turgot était effectivement assez peu favorable aux interventions politiques en matière monétaire, il aurait pu, en principe, recommander au Prince de prendre diverses dispositions susceptibles de modifier, selon les besoins du moment, la quantité ou la qualité de la « marchandise » monétaire. Inversement Turgot pouvait se montrer méfiant — et, de fait, c'était bien ce à quoi l'incitaient ses convictions libérales — à l'égard de toute intervention aventureuse susceptible de déstabiliser encore plus une monnaie que son caractère purement conventionnel rend déjà suffisamment fragile. De plus, comme le montre bien Michel Rosier dans sa contribution à la présente publication, un tel anti-interventionnisme se justifierait d'autant mieux que, pour Montesquieu, le cours du change d'une monnaie se trouve, de toutes façons, régi par une sorte de mécanisme impersonnel, même quand il est admis que cette

monnaie repose sur une convention. Pas question donc de faire respectivement de Turgot et de Montesquieu les ancêtres de ceux qui invoquent respectivement un mécanisme impersonnel ou un pouvoir discrétionnaire en matière de politique monétaire.

D'ailleurs il est vite devenu manifeste que les thèses sur la nature de la monnaie que défendaient effectivement Turgot et Montesquieu ne pouvaient guère s'appliquer en tant que telles à la monnaie comprise au sens moderne et, par conséquent, ne pouvaient guère servir à cautionner des politiques monétaires qu'elles soient hostiles ou favorables aux interventions gouvernementales. Compte tenu du développement qu'a connu la monnaie à l'époque moderne, il n'est plus pensable, en effet, de faire reposer sur sa prétendue qualité de marchandise le caractère impersonnel des mécanismes qui la régiraient. Par contre, on ne gagne rien à en faire un « signe » plutôt équivoque, si l'on veut simplement souligner le caractère conventionnel, ou artificiel, si l'on préfère, des fréquentes interventions que suppose son fonctionnement. Au cours du XIX^e siècle, le problème a pris une forme différente, non pas, comme le pensait Foucault, parce qu'on serait passé d'une *epistémè* fondée sur la représentation à une *epistémè* fondée sur le travail et l'histoire, mais parce qu'on est arrivé à la conclusion que le seul mécanisme suffisamment impersonnel pour mettre la monnaie à l'abri des interventions d'un Pouvoir discrétionnaire n'était pas un mécanisme fondé sur « la nature des choses », mais plutôt un mécanisme susceptible d'être *mis en place* (de préférence, une fois pour toutes) par une intervention décisive qui permettrait d'éliminer les interventions arbitraires que redoutaient tant les défenseurs de la monnaie marchandise.

Le vieux débat qui opposait monnaie-marchandise et monnaie-signe avait donc déjà perdu l'essentiel de sa substance dès le début du XIX^e siècle, mais il est intéressant de constater que les perceptions qui avaient donné sens à ce débat ont continué d'animer plus ou moins secrètement les principaux affrontements en matière monétaire qui ont jalonné les XIX^e et XX^e siècles.

D'un côté, le spectre d'une autorité discrétionnaire qui manipulerait la monnaie à volonté explique sûrement une bonne part de l'attrait qu'a pu exercer l'idée rassurante d'une monnaie-marchandise dont la valeur fondée sur la « nature des choses » ne risquerait pas de fondre comme neige au soleil à la suite des interventions malhonnêtes ou maladroites de gouvernants dont la « nature humaine » par contre n'avait rien de trop rassurant. La hantise des dévaluations arbitraires, qui avaient assombri l'histoire monétaire de l'Ancien Régime a sans doute contribué à instaurer cette sorte de méfiance instinctive à l'égard d'un Pouvoir dont les intérêts en matière monétaire ne coïncident pas toujours avec ceux des citoyens. Ainsi, la crainte qu'inspirait le prix élevé de l'or, où l'on voyait l'indice d'une émission incontrôlée de billets par la Banque d'Angleterre, explique en bonne part le succès qu'a connu le « Bullion Report » du début du XIX^e siècle qui concluait, comme on sait, que la gestion de la monnaie constituait une

responsabilité trop grande pour être laissée « à un homme ou à un groupe d'hommes ». Cette conclusion, dans un rapport qui associe étroitement le destin de la monnaie et celui de l'or en lingots, témoigne à sa façon de ce lien persistant entre la volonté de maintenir au moins l'image d'une monnaie-marchandise et la volonté d'exclure toutes les interventions arbitraires.

Sans doute l'établissement ultérieur du système de l'étalon-or ne constituait-il pas un retour aux thèses des antiques défenseurs de la monnaie-marchandise, puisque l'or dans ce système monétaire — ne serait-ce qu'à cause même de son rôle privilégié — n'était manifestement plus une marchandise comme les autres. Cet événement toutefois n'en constitua pas moins une victoire pour ceux aux yeux de qui il importait avant tout d'enlever à l'État la moindre possibilité de manipulation et de garantir le caractère automatique des décisions en ce domaine. C'est dans ce contexte que l'on devait parler de « golden brake », ou mieux de « golden anchor », car le système de l'étalon-or avait, pour ses défenseurs, le mérite d'ancrer le système monétaire dans ce qui semblait se comporter encore comme une marchandise. Or une marchandise avait, à leurs yeux, ceci de rassurant que son prix et sa quantité en circulation seraient déterminés par des mécanismes indépendants de toute « convention arbitraire des hommes » pour reprendre l'expression de Turgot.

C'est manifestement par nostalgie à l'égard d'un tel système et dans l'espoir de contribuer à soustraire les décisions monétaires à l'autorité politique que Milton Friedman publia dès 1948 ce morceau de bravoure qu'il présentait comme un « cadre monétaire et fiscal permettant d'assurer la stabilité économique » (5). Et c'est bien dans cet esprit que les monétaristes néo-libéraux recommandent de respecter à l'égard de la monnaie les contraintes que l'on sait. L'image de la monnaie marchandise demeure chez eux un idéal inaccessible ou mieux un modèle heuristique qui a toujours inspiré les écrits d'un Milton Friedman. Sans doute ce dernier comprenait-il parfaitement qu'un système monétaire fondé sur un étalon marchandise à fonctionnement automatique n'était ni souhaitable ni réalisable (6, p. 42). Mais si une telle solution lui paraissait non souhaitable c'est à cause des coûts trop élevés occasionnés par la production en quantité suffisante de la marchandise étalon ; et si elle lui paraissait non réalisable, c'est à cause de l'insuffisance des convictions qu'exigerait son bon fonctionnement (6, pp. 42-44). Ce ne pouvait donc être de telles contingences qui allaient l'empêcher d'assurer que si seulement le recours à un « étalon marchandise automatique » était possible, on disposerait d'une « excellente solution au dilemme du libéral » qui, tout en cherchant à éliminer le danger que représente « l'exercice irresponsable des pouvoirs monétaires », estime néanmoins que l'activité économique doit se dérouler dans un « cadre monétaire stable » (6, pp. 40-41).

Bref, cette volonté souvent réaffirmée de substituer un mécanisme automatique aux décisions de l'autorité politique ne repose évidemment pas sur une conviction voulant que la monnaie soit une simple *marchandise*,

mais elles ne s'en inscrivent pas moins dans le prolongement d'une sorte de méfiance atavique à l'endroit de tout pouvoir discrétionnaire, méfiance qui, semble-t-il, serait passablement désamorcée s'il était possible de faire de la monnaie une marchandise comme toutes les autres, un peu à la manière de Turgot. Sans doute la valeur des marchandises est elle-même sujette à des fluctuations parfois brutales dont leurs détenteurs n'ont que trop souvent été victimes, mais, pour les partisans de l'option ici décrite, tout se passe comme s'il était beaucoup plus acceptable de faire face à des revers de fortune d'origine impersonnelle qu'aux interventions incontrôlées d'un pouvoir discrétionnaire qui risquent d'ajouter à la brutalité une certaine dose d'injustice et d'incurie.

D'un autre côté, une inquiétude inverse a traversé l'histoire des théories monétaires, celle de voir un mécanisme monétaire impersonnel et fétichisé imposer son implacable loi à une humanité qui serait devenue son esclave. C'est cette inquiétude qui a été stigmatisée par W. J. Bryan, candidat défait aux élections américaines de 1896, qui, dans une envolée pathétique demeurée célèbre, se scandalisait de voir l'humanité « crucifiée sur une croix d'or ». Ainsi, bien des discussions en matière monétaire ont consisté à chercher le compromis qui assurerait qu'une *ancre* d'or façonnée pour satisfaire un profond besoin de sécurité ne se transforme pas peu à peu en une révoltante *croix* d'or. Ceux, comme Keynes, qui se sont réjouis de l'abandon du système de l'étalon-or au profit d'une politique de gestion de la monnaie, ne prétendaient pas, il va sans dire, que la monnaie est un simple signe, ils proclamaient simplement que l'homme, pour reprendre une formule de Harrod, devait être « le maître de l'or et non l'inverse » (7, p. 28). De même, ceux qui se sont révoltés contre cette autorité impersonnelle de l'or — que ce soit les anti-bullionnistes du début du XIX^e siècle, les adversaires du système de l'étalon-or, les bimétallistes comme W. J. Bryan, les partisans du Major Douglas, les keynésiens de toute allégeance ou les conseillers du président Nixon en 1971 — ne se sont pas davantage, il va sans dire, ralliés pour autant à la vieille théorie de la monnaie-signe. Tous ces auteurs n'en défendaient pas moins une cause qui, jusqu'au XVIII^e siècle, pouvait s'exprimer, non sans quelque éloquence, dans l'idée que, après tout, la monnaie *n'est qu'un signe*. Comment un « petit morceau de métal jaune » dont le statut est aussi relatif, fictif, voire irréel, pourrait-il imposer sa loi aux hommes ? Comment concevoir que ce qui est né d'une « convention » faite par les hommes ne soit pas d'abord mis au service des hommes ? Certes, on pouvait — et ce fut manifestement le cas de Montesquieu — estimer que la monnaie n'est rien d'autre qu'un signe issu d'une convention sans en tirer de telles conséquences, mais cela n'enlève rien au fait que si l'on cherche aujourd'hui un écho de cette vénérable façon de se représenter la monnaie, c'est vers ceux qui recommandent d'arraisonner ce « signe » rebelle qu'il convient de se tourner.

LE CARACTÈRE SOCIAL DE LA MONNAIE

Les théoriciens contemporains ont compris que la monnaie, non seulement n'a rien d'une marchandise, mais que toutes les tentatives de l'associer à un quelconque mécanisme impersonnel sont vouées à l'échec, dans la mesure où un mécanisme de ce genre n'aurait rien de naturel et ne pourrait lui-même qu'être mis en place de façon passablement discrétionnaire. Dans une critique du « cadre monétaire » proposé par Friedman, Samuelson soutient même que la mise en place du mécanisme proposé constitue « une décision discrétionnaire qui, tout unique qu'elle soit, dépasse, tant en arrogance qu'en nuisance potentielle, tous les actes répétitifs de folle discrétion que l'on puisse imaginer » (15, p. 451).

Le débat paraît donc tourner à vide, mais peut-être est-ce dû au fait qu'il soit plutôt mal engagé. Entre le mécanisme impersonnel et la gestion discrétionnaire, il y a place pour une réalité monétaire qui est proprement sociale. La monnaie n'a certes rien d'un mécanisme naturel en ce sens qu'elle est une *réalité sociale* : il serait donc absurde d'y chercher quoi que ce soit d'autre que le résultat de l'action des hommes. Mais dire cela n'est évidemment pas affirmer que la monnaie est vraiment *contrôlée* par les hommes, fût-ce par ceux qui détiennent le pouvoir politique. On retrouve ici une thèse — fort bien exposée par Hayek, entre autres — qui veut que les réalités sociales, comme le marché ou le langage ou la monnaie, ne soient ni des réalités « naturelles » puisqu'elles résultent de l'action des hommes, ni des réalités « artificielles » puisque leur fonctionnement n'a pas vraiment été voulu ou pensé par eux (8, pp. 96-105). Bref, la réflexion sur la monnaie n'a pu échapper à l'emprise de la dualité de la marchandise et du signe — et peut-être aussi ne pourrait-elle échapper à l'emprise de la dualité du mécanisme impersonnel et du pouvoir discrétionnaire — que dans la mesure où elle échappait à l'emprise du couple « naturel » « artificiel » qui, selon Hayek, a si profondément marqué la pensée occidentale depuis l'antiquité grecque qu'elle l'a longtemps empêchée de comprendre le caractère propre des réalités sociales.

Hayek — dont il n'est du reste pas question d'examiner ici les théories monétaires en tant que telles — n'a pas été le seul penseur, il s'en faut de beaucoup, à apercevoir que ce dualisme empêchait d'appréhender la véritable nature de la monnaie, faute de faire place aux réalités proprement sociales. D'autres théoriciens, dont les vues sur la monnaie comme telle sont aussi éloignées des siennes que François Simiand et même que Karl Marx, avaient manifestement entrevu quelque chose d'analogue.

Ainsi, dans un célèbre article de 1934 intitulé justement « la monnaie réalité sociale » (16), Simiand a mis l'accent sur le rôle décisif de la *confiance*, sans laquelle aucun système monétaire ne saurait fonctionner. Or, cette confiance à l'endroit d'une monnaie, il l'interprétait comme une *croissance sociale* qui n'a toutefois rien d'une convention et qui ne peut être établie par la volonté de qui que ce soit, pas plus qu'elle n'est directement fonction de l'existence de quelque réserve métallique que ce soit.

Quant à Marx, bien qu'il ait manifesté beaucoup de sympathie pour une théorie de la « monnaie-marchandise » héritée de Ricardo et située dans le prolongement de la théorie de la valeur-travail et bien qu'il se soit montré souvent assez sévère pour les adeptes de la « monnaie-signe » (12, p. 664 et note *b*), il adopte en fait une position plus nuancée, dans la mesure où il insiste pour exclure son « équivalent général » du cercle des marchandises et où il met subtilement l'accent sur la dimension socio-politique de la réalité monétaire. S'il ne semble pas, à première vue, partager la crainte que l'idée même d'une monnaie-marchandise, forcément régie par des mécanismes impersonnels, a si souvent inspirée à ceux qui exigeaient que l'homme soit maître de sa destinée, c'est sans doute que, pour lui, c'est la marchandise elle-même, et non seulement l'argent, qui, dans un système capitaliste se transforme en *fétiche* : pour qui estime que le système capitaliste lui-même est pour le prolétariat une crucifixion, le fait que la croix alors utilisée soit spécifiquement une « croix d'or » importe, à vrai dire, assez peu. Quoi qu'il en soit, pour Marx, le processus par lequel se formeraient les chaînes, d'ailleurs « dorées », des travailleurs et par lequel le fétiche de la marchandise s'imposerait à eux, est un processus éminemment social au sens hayékien ; entendons par là qu'il s'agit d'un processus qui est bien le résultat des actions des hommes sans être le moins issu de leurs intentions.

On ne s'étonnera pas, dans ce contexte, de voir ceux qui, de nos jours, ont cherché à renouveler la réflexion sur la monnaie, en se situant dans le sillage du marxisme — que ce soit Benetti et Cartelier (3) ou, plus explicitement, Aglietta et Orléan (1) — mettre en veilleuse la théorie de la valeur-travail pour souligner plutôt l'importance du rôle de l'État qui est toutefois caractérisé comme proprement social. C'est ainsi qu'ayant rappelé les rôles respectifs dans l'histoire des théories monétaires du principe de valeur et du principe de *souveraineté* — qui, à mon sens, évoquent respectivement la monnaie-marchandise et la monnaie-signe —, Aglietta et Orléan (1, pp. 2 et ss.), tout en se rattachant plutôt au second principe, estiment utile d'insister sur le fait que la monnaie n'est pas une pure création de l'État mais un produit proprement social.

Quoi qu'il en soit, l'évocation forcément trop rapide de quelques réflexions un peu plus contemporaines à propos de la nature de la monnaie n'avait nullement pour but de départager leurs mérites respectifs ni davantage de mettre en relief leurs insuffisances éventuelles. Elle visait seulement à montrer en quel sens une approche plus attentive à la dimension proprement sociale allait forcément remettre en cause une dichotomie aussi tranchée que celle du signe et de la marchandise. Le débat autour de ces antiques façons de caractériser la monnaie s'est trouvé assez mal engagé au XVIII^e siècle, puisqu'il opposait une théorie fort équivoque de la monnaie-signe à une théorie de la monnaie-marchandise que l'évolution de la monnaie elle-même rendait de plus en plus obsolète. Il n'est donc pas étonnant que ce soit chez des défenseurs d'un mécanisme impersonnel ou d'une intervention discrétionnaire qui étaient relativement peu

enclins à se poser plus avant la question de la nature de la monnaie que se soient perpétuées les traces de ce débat. Sans qu'il y ait lieu de voir dans cette réorientation la marque d'un passage à quelque nouvelle épistémè, force en effet est de constater que, à partir du XIX^e siècle, ceux qui ont fait montre de préoccupations philosophiques ou sociologiques plus explicites à propos de la monnaie ont compris qu'ils devaient quitter ces sentiers piégés de la monnaie-signes et de la monnaie-marchandise pour s'engager résolument sur des voies plus prometteuses.

Université de Montréal, mars 1989

OUVRAGES CITÉS

1. AGLIETTA M. et ORLÉAN A., *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982.
2. ARNAULD A. et NICOLE P., *La logique ou l'art de penser* (Logique de Port-Royal), édition critique présentée par P. Clair et F. Girbal, Paris, PUF, 1965.
3. BENETTI C. et CARTELIÉ J., *Marchands, salariat et capitalistes*, Paris, Maspero, 1980.
4. FOUCAULT M., *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
5. FRIEDMAN M., « A Monetary and Fiscal Framework for Economic Stability », *American Economic Review*, 38, 1948, pp. 245-264.
6. FRIEDMAN M., *Capitalism and Freedom*, Chicago, The University of Chicago Press, 1962.
7. HARROD R., *Policy against Inflation*, Londres, Macmillan, 1958.
8. HAYEK F., « The Results of Human Action but not of Human Design » in *Studies in Philosophy, Politics, and Economics*, Chicago, The University of Chicago Press, 1967. Cet essai a été traduit en français in Claassen, E. M. (resp.), *Les fondements philosophiques des systèmes économiques*, Paris, Payot, 1967.
9. KEYNES J. M., *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1963, (trad.).
10. LAGUEUX M., « Le complexe de Midas », *Critère*, n° 11, Montréal, Messageries du Jour, décembre 1974, pp. 13-23.
11. LOCKE J., *Deuxième traité du gouvernement civil*, Paris, Vrin, (trad.).
12. MARX K., *Le Capital*, in *Oeuvres économiques*, t. 1, (La Pléiade), Paris, Gallimard, 1963.
13. MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier-Flammarion, 1979, t. 2.
14. PRÉVOT V., *Comment fonctionne la monnaie*, Paris, Le Centurion, 1979.
15. SAMUELSON P. A., « Reflexions on Central Banking », *National Banking Review*, 1963 ; passage cité et traduit à partir d'une citation de Binhammer, H. H., *Money, Banking and the Canadian Financial System*, Toronto, Methuen, 1968.
16. SIMIAND F., « La monnaie réalité sociale », *Annales sociologiques*, série D, 1934.
17. TURGOT A. R. J., *Écrits économiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1970.